

Les évolutions du permis expliquées aux lycéens

Depuis quelques mois, les règles d'obtention du permis de conduire évoluent constamment. Afin que les jeunes soient informés sur tous ces réglements, le lycée des métiers Emile-Baudot a organisé mardi 10 janvier, un après-midi d'information.

Au total, ce sont un peu plus de 100 élèves qui ont eu accès à toutes les informations nécessaires pour réussir son permis. Ce premier temps d'information s'est étalé sur quatre séances qui ont été conduites par Laurent Koch et Frédéric Compant, tous deux inspecteurs du permis. Les deux premières heures ont été destinées à cinq classes différentes.

La dernière séance a plus été orientée sur la présentation de la conduite accompagnée où la aussi les choses évoluent rapidement. Les deux inspecteurs ont détaillé l'évolution possible des jeunes dès leur passage au collège. Effectivement, c'est à cette période qu'un certain nombre passent l'ASSR (anciennement BSR).

Ensuite, le groupe est passé au vif du sujet. Ainsi les lycéens ont appris qu'il leur était pos-



Les lycéens ont posé de nombreuses questions aux inspecteurs.

sible maintenant de pratiquer la conduite accompagnée dès 15 ans. Les intervenants ont mis en avant les avantages de la conduite accompagnée et plus particulièrement, la période de probation ramenée à deux ans ainsi qu'une diminution ou même la suppression de la prime des assurances. De plus, la conduite accompagnée permet de passer l'examen à 17 ans et demi. Pour ce dernier point, il a été précisé que, même si les

jeunes n'auront pas le droit de conduire seuls avant leur majorité. Enfin le permis à 1 € par jour a également été expliqué aux élèves à taux zéro.

Rémi JA janv 2017